Quand l'intelligence artificielle revÃat une importance systémique

Description

Le passage au tout-IA

 \hat{A} « \tilde{A} %thique, transparence et contr \tilde{A} le \hat{A} » : de la politique \tilde{A} la pratique

Innover pour quel progrÃ's?

Des limites de l'automatisation aux limites à l'automatisation

Rien $\hat{A} \in \mathbb{T}^{M}$ est $\hat{A} = \hat{A} = \hat{$

Dans de nombreux domaines et dans lâ \in TMindustrie en gÃ \otimes nÃ \otimes ral, la dÃ \otimes lÃ \otimes gation, de plus en plus frÃ \otimes quente, des tâches aux algorithmes apprenants ($machine\ learning$) se rÃ \otimes vÃ $^{"}$ le incomparablement plus efficace, par sa rapiditÃ \otimes et son faible coÃ $^{"}$ t, quâ \in TMune solution non automatisÃ \otimes e. Pour autant les performances de lâ \in TMIA sâ \in TMappliqueraient-elles à toute activitÃ \otimes ? La cohÃ \otimes rence Â \otimes A artificielle Â \otimes A du modÃ \otimes le construit par la machine à partir du traitement et de lâ \in TManalyse des donnÃ \otimes es fournies rend-elle lÃ \otimes gitime, juste et acceptable la dÃ \otimes cision qui en dÃ \otimes coule?

RIEN N'EST « SMART ». TOUT EST AUTOMATISé

Toutes les réalités peuvent-elles être confiées à la puissance de calcul d'une machine ? Autrement dit, comment sommes-nous passés de la reconnaissance de forme, outil indispensable à l'imagerie satellitaire par exemple, à la reconnaissance faciale aux portes des établissements scolaires (voir *La rem* n°52, p.106) ? En fait, l'IA est-elle forcément compatible avec tout, et surtout avec nous ? L'IA parvient-elle à quantifier nos contradictions, à modéliser l'irrationnel ? Pourquoi un *homo numericus* serait-il davantage emblématique qu'unÂ*homo economicus* ? Enfin, les machines gagnant de plus en plus d'autonomie, qu'adviendra-t-il de la nÃ′tre ?

Le passage au tout-IA

Alors que l'intelligence artificielle devient systémique, quels sont les garde-fous mis en place pour

nous prot \tilde{A} ©ger de potentiels effets ind \tilde{A} ©sirables, ainsi que de ses cons \tilde{A} ©quences indirectement n \tilde{A} ©fastes, que l \hat{a} \in TMon appelle des \hat{A} « externalit \tilde{A} ©s n \tilde{A} ©gatives \hat{A} ». Depuis longtemps, certaines activit \tilde{A} ©s, dont la finance, ne fonctionneraient pas sans elle.

TOUTES LES RéALITéS PEUVENT-ELLES êTRE CONFIéES à LA PUISSANCE DE CALCUL D'UNE MACHINE ?

À l'image d'un systÃ"me financier international dont la faillite aurait des retentissements en cascade dramatiques â€"«Â Too big to fail Â»Â â€", l'intelligence artificielle, qui a fini par envahir tous les secteurs économiques et sociaux, risquerait-t-elle à son tour d'être un rouage toxique qui sape nos sociétés et particuliÃ"rement nos libertés individuelles et collectives ? S'il existe une réglementation pour les banques systémiques, les fonds propres compensant en partie les risques pris, aucun cadre n'est prévu pour Â«Â stabiliser Â», le cas échéant, le développement de l'IA. Celle-ci déploie ses applications, sans contrainte, leur impact étant évaluéÂa posteriori, car uniquement en cas de dommages. Le plus bel exemple reste l'affaire Cambridge Analytica, ce spécialiste du Big Data dont on ne mesurera jamais avec certitude le rà le dans l'élection de Donald Trump comme dans le vote du Brexit (voir La rem n°48, p.90). Le privacy paradox ne réside pas dans l'usage que les internautes font des réseaux sociaux (La rem n°46-47, p.51) mais bien dans le secret des boîtes noires opérant des services en ligne qui prospÃ"rent sur nos vies à livre ouvert.

Quelles données sont soumises à quel traitement, et pour quel résultat ? Des questions qui ne semblaient pas revêtir une Â«Â importance systémique Â»Â tant qu'il s'agissait d'écouter de la musique en ligne, de faire une recherche sur internet ou encore de poster une photo sur un réseau social. L'enjeu n'avait alors pas plus d'importance qu'un message publicitaire de trop. Mais peu à peu, les avancées de l'IA ont nourri le commerce des données personnelles. Les algorithmes de décision s'appliquent désormais à la justice, à la santé, Ã l'éducation, à la ville, aux transports, à la sécurité, etc. En abolissant les distances et le temps de nos communications, l'internet nous avait fait basculer dans une nouvelle forme de progrÃ"s. En offrant des performances inédites, l'IA omnisciente ouvre une nouvelle Ã"re, l'Ã"re de l'automatisation des décisions, c'est-à -dire l'automatisation des choix, bel oxymore. Nous avons accepté sans plus de questions ou de craintes la banalisation de l'exploitation de nos données personnelles à des fins commerciales, nous laisserons-nous conduire, déjà résignés, dans le nouveau monde de l'IA? Avec à la clé, un autre paradoxe, et non des moindres : accorder notre confiance aux acteurs de l'IA qui auront fait, en gage de loyauté, le serment de la transparence, pourtant sans garantie a priori sur les critÃ"res de choix opérés par des machines qui sont autoapprenantes.

Lâ€TMarsenal numérique à venir est le déploiement tous azimuts dâ€TMapplications dâ€TMintelligence artificielle basées sur le traitement de données à grande échelle. Lâ€TMIA est devenue un mode de régulation à part entiÃ"re. Lâ€TMIA sâ€TMimpose partout et il est difficile dâ€TMen interroger les conséquences sans paraître technophobe aux yeux dâ€TMautrui. Des questions nâ€TMen demeurentelles pas moins légitimes, ou au minimum, logiques ? Sur le marché du travail, lâ€TMIA joue au DRH, avec des entretiens dâ€TMembauche en vidéo, ou bien au contremaître en rythmant le travail au sein des entrepÃ′ts dâ€TMAmazon, ou encore en encourageant lâ€TMhypermobilité des cadres.

L'IA OMNISCIENTE OUVRE UNE NOUVELLE Ã"RE, L'Ã"RE DE L'AUTOMATISATION DES DéCISIONS, C'EST-à -DIRE L'AUTOMATISATION DES CHOIX, BEL OXYMORE

Tout a commencé avec la proposition d'outils aussi serviables que salutaires et gratuits. L'économie numérique est née du succÃ"s remporté par des services en ligne novateurs, elle s'est ensuite renforcée, grâce à la performance des terminaux, avec la migration des usages de l'ordinateur vers le smartphone. Ont été radicalement Â«Â numérisés Â»Â nos modes de communication, puis nos modes de consommation de l'information, des loisirs, des biens culturels, pour arriver à la banalisation totale du commerce électronique. Une décennie plus tard, cette révolution technologique a ouvert la voie à une véritable mutation numérique de la société. Sur les fondements de l'économie en ligne se met en place un nouveau modÃ"le de société â€" une société de la donnée. Au sein de celle-ci, tous les services, y compris les services non commerciaux, fonctionnent ou fonctionneront à terme grâce à l'exploitation des données à caractÃ"re personnel. En 2010, l'économie numérique dessinait des profils de consommateurs, à des fins de marketing et par choix personnel : il était encore possible d'y renoncer. En 2020, la société de la donnée établit des profils de citoyens, à des fins de gouvernance, résultats de décisions politiques qui s'imposent.

DéVELOPPER UNE SOCIéTé DE LA DONNéE « à L'EUROPéENNE », AFFRANCHIE DES GUIDELINES DES GAFAM ET AUTRES SYSTÙMES PROPRIEÌ•TAIRES

Fascinant par leur capitalisation boursiÃ"re, imposant des rÃaves de licornes, cinq acteurs américains, les Gafam, inventeurs des plateformes de services à volonté, se sont saisis d'un pouvoir exorbitant. Ces groupes à l'envergure mondiale ont une ascendance sans précédent sur la façon dont les humains communiquent, s'informent, se distraient, consomment ou se déplacent. Généralement,

La revue européenne des médias et du numérique

leurs outils numériques, au travail ou à l'école, ont été adoptés spontanément, sans a priori et le plus souvent sans móme se donner la peine d'en mesurerÂa posteriori les effets. Pas loin de dix ans aprÃ"s leur Â«Â coup d'État Â», un cadre protecteur a été instauré en Europe, le RGPD (RÃ"glement général sur la protection des données), mais ce rÃ"glement ne peut briser ni les habitudes ni les parts de marché fortement consolidées. Sans coup férir, l'Europe a cédé sa place au sein de l'économie numérique, tant pour les services que pour les terminaux. Face à l'ampleur du phénomÃ"ne IA, quels seront les moyens mis en Å"uvre pour développer une société de la donnée Â«Â à l'européenne Â», affranchie desÂguidelines des Gafam et autres systÃ"mes propriétaires ? Les biais, les travers, les risques et autres dangers d'une IA débridée ont déjà été maintes fois dénoncés (voir La rem n°50-51, p.40 et p.45).

Intelligence artificielle et données d Des services en ligne aux algorithm

Modèle basé sur l'expl à caractère

Boîte r

Automatisation du trais

2010

Économie numérique Profil de consomm

Communication

Géolocalisation

Commerce en ligr

Domotique

Page 5

Il faut donc réguler, certes. Instaurer de bonnes pratiques, évidemment. Mais sur quels crità res ? Définis par quelle instance ? Lâ€TMexpérience de la mairie de New York est édifiante. Aprà s avoir constitué, en décembre 2017, un groupe de travail consacré à lâ€TMencadrement des systà mes de traitement automatisé déployés dans la ville â€" de la sectorisation scolaire au ramassage des ordures ménagà res â€", un poste de responsable des politiques algorithmiques a été créé au sein de la mairie. En 2019, les protagonistes reconnaissent lâ€TMéchec de leur initiative, principalement en raison du manque dâ€TMinformations, lié aux secrets commerciaux protégeant les technologies propriétaires utilisées par les fournisseurs de services de la ville. Selon les professeurs de lâ€TMuniversité de Berkeley, Deidre Mulligan et Kenneth Bamberger, cités par le blog InternetActu.net, \hat{A} de risque est de laisser les décisions de conception aux services privés et dâ€TMabdiquer la responsabilité des acteurs publics, ainsi que la participation des citoyens dans lâ€TMélaboration des politiques publiques Â». Ils ajoutent que la conception choisie doit être Â contestable Â», câ€TMest-Ã-dire que ses caractéristiques et ses paramà tres seront communiqués afin dâ€TMÃ*tre contrà lables et éventuellement modifiés.

$\hat{A} \text{``A''} \text{``A''} \text{'thique}, transparence et contr} \hat{A} \text{'le } \hat{A} \text{''} : de la politique } \tilde{A} \text{ la pratique}$

 \hat{A} « \hat{A} Je tiens \tilde{A} ce que cette Europe num \tilde{A} ©rique refl \tilde{A} "te le meilleur de notre continent : l'ouverture, l'équité, la diversité, la démocratie et la confiance Â», a déclaré Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne. Afin \hat{A} « \hat{A} de façonner $l\hat{a}$ €TMavenir numérique de l'Europe Â», Bruxelles a présenté, le 19 février 2020, son Livre blanc sur l'intelligence artificielle, préambule au prochain cadre réglementaire en prévision duquel une consultation de l'ensemble des acteurs concernés est ouverte jusqu'au 19 mai 2020. La Commission annonce construire \hat{A} \hat{A} « \hat{A} une $soci \tilde{A} \odot t \tilde{A} \odot europ \tilde{A} \odot enne$ soutenue par des solutions num $\tilde{A} \odot t \tilde{A} \odot t \tilde$ citoyens au premier plan, ouvrent de nouvelles perspectives aux entreprises et encouragent le $d\tilde{A}$ ©veloppement de technologies fiables pour promouvoir une soci \tilde{A} ©t \tilde{A} © ouverte et d \tilde{A} ©mocratique et une économie dynamique et durable Â». Trois axes sont définis pour les cinq prochaines années :Â $\hat{A} \otimes \hat{A}$ la technologie au service des personnes $\hat{A} \otimes \hat{A} \otimes \hat{A$ $\hat{A} \cdot \hat{A}$ une $soci \tilde{A} \odot t \tilde{A} \odot$ ouverte, $d \tilde{A} \odot$ mocratique et durable $\hat{A} \cdot \hat{A} \cdot \hat{A} \cdot \hat{A} \cdot \hat{A} \cdot \hat{A}$ afin $d \hat{a} \in \mathbb{T}^{M}$ instaurer un climat de confiance Â», l'IA devra être appliquée«Â de maniÃ"re éthique, responsable et en ligne avec nos valeurs et avec le $r\tilde{A}$ glement $g\tilde{A}$ $\mathbb{O}n\tilde{A}$ \mathbb{O} ral pour la protection des donn \tilde{A} \mathbb{O} es $(RGPD)\hat{A}$ \hat{A} », selon les propos du commissaire europA©en, responsable du marchA© intAOrieur, Thierry Breton. Pour ce faire, il conviendra de distinguer les applications sans risque et les applications critiques, celles qui concernent, entre autres, les secteurs de la santé et de la médecine, les transports ou la police. Ces derniÃ"res seraient soumises à une validation a priori, suivie de contrà les a posteriori.

LES PROMESSES DE L'IA SUFFIRONT-ELLES Ã JUSTIFIER LA

GéNéRALISATION DE SON APPLICATION?

Quant \tilde{A} la reconnaissance faciale, Bruxelles mettra en place un moratoire avant de lâ \in TMautoriser. Un nouveau r \tilde{A} "glement europ \tilde{A} ©en sur la gouvernance des donn \tilde{A} ©es sera \tilde{A} ©tabli, encourageant \tilde{A} la fois leur accessibilit \tilde{A} © et leur partage entre acteurs. La Commission europ \tilde{A} ©enne ambitionne de cr \tilde{A} ©er un \hat{A} « \hat{A} march \tilde{A} © unique europ \tilde{A} ©en des donn \tilde{A} ©es \hat{A} \hat{A} », le stockage et le traitement de celles-ci profitant aux entreprises europ \tilde{A} ©ennes. Gr \tilde{A} ¢ce \tilde{A} un fonds de soutien \tilde{A} lâ \in TMinnovation de 100 millions dâ \in TMeuros, la Commission esp \tilde{A} "re, en combinant des financements publics et priv \tilde{A} ©s, mobiliser 20 milliards dâ \in TMeuros, afin dâ \in TMacc \tilde{A} ©l \tilde{A} ©rer le d \tilde{A} 0ploiement de lâ \in TMIA, y compris au sein des petites et moyennes entreprises.

Les promesses de l'IA telles que les diagnostics médicaux ou la voiture autonome suffiront-elles à justifier la généralisation de son application ? La stratégie de la Commission européenne répondra-t-elle aux inquiétudes exprimées quant aux boîtes noires des algorithmes, aux robots qui remplacent les humains, à l'explosion des objets connectés ? Pour l'heure, la décision de reporter l'autorisation de l'usage des techniques de reconnaissance faciale par des acteurs publics ou privés dans les espaces publics signe l'arrót des projets en cours en France. Le 20 janvier 2020, l'association La Quadrature du Net et la Ligue des droits de l'homme ont déposé un recours en référé devant le tribunal administratif de Marseille, afin de faire annuler la décision d'équiper la ville d'une Â«Â vidéoprotection intelligente Â». En Allemagne, le gouvernement a finalement renoncé, en janvier 2020, à autoriser la police fédérale à recourir à la reconnaissance faciale, et ce, malgré les bons résultats de l'expérimentation menée dans la gare de Berlin de Südkreuz avec un taux d'erreur de 0,1 %.

Outre-Atlantique, les promoteurs de la reconnaissance faciale eux-mêmes cherchent à se protéger. Patron de Google, Sundar Pichai explique dans les colonnes du Financial Times le 20 janvier 2020 : «Â Il y a de réelles inquiétudes concernant les potentielles conséquences négatives de l'IA, des deepfakes jusqu'aux utilisations néfastes de la reconnaissance faciale. [… Des entreprises comme la nà tre ne peuvent pas élaborer des nouvelles technologies prometteuses et laisser les forces du marché décider comment celle-ci [l'IA] va être utilisée. Â»Â De telles précautions n'ont pas toujours été prises.

« DES ENTREPRISES COMME LA Nà TRE NE PEUVENT PAS éLABORER DES NOUVELLES TECHNOLOGIES PROMETTEUSES ET LAISSER LES FORCES DU MARCHé DéCIDER COMMENT CELLE-CI [L'IA] VA êTRE UTILISéE » Sundar Pichai, patron de Google

Innover pour quel progrÃ"s?

Révélé par une longue enquête du New York Times publiée le 18 janvier 2020, le scandale de l'activité de Clearview AI y est sans doute pour quelque chose. Avec une base de données de plus de trois milliards d'individus, constituée à partir des photographies postées sur les réseaux sociaux, l'entreprise américaine propose une application de reconnaissance faciale, faisant correspondre un visage à des photos et informations en ligne. Clearview AI compte 600 clients parmi des services de police aux États-Unis, dont le FBI, et au Canada, ainsi que des entreprises privées de sécurité. Â* Les utilisateurs de Clearview peuvent potentiellement identifier de la sorte toutes les personnes qu'elles ont vues Â*, écrit le New York Times traduit par Le Monde, et connaître ainsi, outre leur identité, leurs amis, leurs activités, leur lieu de vie, leurs habitudes. Clearview a reçu le soutien financier de Peter Thiel, fondateur de Palantir. Quand la promesse de gains attire des apprentis sorciers de l'innovation, l'IA devient un outil dangereux. Selon une étude du National Institute of Standards and Technology (NIST), organisme rattaché au gouvernement, les algorithmes de reconnaissance faciale développés aux États-Unis se trompent davantage que ceux construits en Asie, avec 100 fois plus d'erreurs pour l'identification de personnes asiatiques ou noires que pour des personnes blanches.

COMPAS, CET OUTIL QUI DOIT AIDER LE JUGE, S'EST RéVéLé PARTICULIÃ"REMENT « RACISTE »

Identifiés et décriés, les biais discriminants des algorithmes ont la vie dure. En novembre 2019, le département des services financiers de lâ \in TMÉtat de New York a ouvert une enquóte, impliquant Apple et la banque Goldman Sachs, à la suite des accusations de discrimination sexiste portées à leur encontre par un entrepreneur américain. Ce client du moyen de paiement Apple Card sâ \in TMest indigné de lâ \in TMabsence totale dâ \in TMexplications, de la part du groupe Apple, concernant la décision de la machine dâ \in TMaccorder à sa femme, malgré leur compte commun, une limite de crédit 20 fois inférieure à la sienne. MómeÂ \hat{A} « \hat{A} en deep learningÂ \hat{A} », la sagacité de lâ \in TMIA ne peut outrepasser les critères instaurés par ceux qui lâ \in TMont programmée.

Le risque de biais porte sur les domaines les plus sensibles des soci \tilde{A} ©t \tilde{A} ©s d \tilde{A} ©mocratiques comme la justice pr \tilde{A} ©dictive, d \tilde{A} ©j \tilde{A} exp \tilde{A} ©riment \tilde{A} ©e aux \tilde{A} %tats-Unis. D \tilde{A} ©velopp \tilde{A} © par l \hat{a} \in TMentreprise Northpointe, COMPAS \hat{a} \in " Correctional Offender Management Profiling for Alternative Sanctions \hat{a} \in " est un algorithme qui calcule, notamment \tilde{A} partir de ses r \tilde{A} ©ponses \tilde{A} une centaine de questions, la probabilit \tilde{A} © de r \tilde{A} ©cidive d \hat{a} \in TMun condamn \tilde{A} ©. Cet outil, qui doit aider le juge \tilde{A} prendre la d \tilde{A} ©cision d \hat{a} \in TMaccorder ou pas une lib \tilde{A} ©ration conditionnelle, s \hat{a} \in TMest r \tilde{A} ©v \tilde{A} ©l \tilde{A} © particuli \tilde{A} "rement \hat{A} \hat{A} « \hat{A} raciste \hat{A} \hat{A} », en attribuant un taux de r \tilde{A} ©cidive potentielle deux fois sup \tilde{A} ©rieur

aux Afro-am \tilde{A} ©ricains compar \tilde{A} ©s aux autres populations, dont les Blancs pour lesquels le risque est au contraire sous-estim \tilde{A} ©.

Les applications de l'IA mises en doute s'étendent également aux procédures de recrutement vidéo auxquelles la plupart des grands groupes ont recours. Â«Â Il n'y a aucune base scientifique dans la démarche. Et personne ne sait vraiment comment l'algorithme fonctionne et trie les candidats Â», explique Matthias Spielkamp, directeur de l'ONG allemande Algorithm Watch, au sujet du dispositif de prérecrutement, vendu par la société américaine HireVue, qui associe données biométriques et reconnaissance faciale. Aux États-Unis, HireVue compte plus de 770 entreprises clientes, un tiers de celles classées au Fortune 100. Publiée en novembre 2019, une étude réalisée par le sociologue Jean-François Amadieu, professeur à l'université Paris 1, révÃ"le «Â qu'une préoccupante évolution des techniques de recrutement est en train de se produire : recruter en s'appuyant sur de mystérieux algorithmes qui analysent non seulement le contenu verbal mais aussi la voix, les gestes et le visage des candidats ayant passé des entretiens vidéo Â». Entreprise leader du secteur en France, Easyrecrue commercialise ses logiciels auprÃ"s de 70 % des entreprises du CAC 40.

« UNE PRéOCCUPANTE éVOLUTION DES TECHNIQUES DE RECRUTEMENT EST EN TRAIN DE SE PRODUIRE » Jean-François Amadieu, professeur aÌ€ l'université Paris 1

Ce nâ \in TMest pas le fait dâ \in TMautomatiser les recrutements qui pose problÃ'me pour Jean-François Amadieu, qui considÃ''re quâ \in TMun logiciel peut Ã'atreÂA'«Â moins subjectif et discriminant Â» quâ \in TMun recruteur, maisÂA'«Â priver les candidats de pouvoir poursuivre les étapes de sélection aprÃ''s avoir regardé une vidéo de quelques secondes est consternant Â». En outre, le sociologue pointe lâ \in TMaberration qui consiste à pratiquer lâ \in TManalyse facial via un algorithme alors que celle-ci est interdite dans le cadre dâ \in TMun recrutement traditionnel.</sup>

Institut de recherche interdisciplinaire de l'université de New York, fondé en 2017 par Kate Crawford et Meredith Whittaker, AI Now Institute est consacré Ã lâ \in TMétude des implications sociales des technologies dâ \in TMintelligence artificielle. Dans lâ \in TMédition 2019 de leur rapport, les chercheurs américains écrivent :Â Â \cdot Il apparaît clairement que, dans divers domaines et contextes, lâ \in TMIA accroît les inégalités, en plaçant lâ \in TMinformation et le contrà le entre les mains de ceux qui ont déjà le pouvoir et en privant encore plus ceux qui ne lâ \in TMont pas. Â \cdot Constatant notamment lâ \in TMaccélération rapide des systÃ"mes algorithmiques contrà lant tout dans le milieu du travail, ils dénoncent le fait que Â \cdot dans les entrepà ts de traitement des commandes d'Amazon, au volant dâ \in TMun Uber ou lors des entretiens dâ \in TMembauche pour leur premier emploi à la sortie de lâ \in TMuniversité, les travailleurs sont de plus en plus souvent gérés par lâ \in TMIA, avec peu de protections ou de garanties Â \cdot 8

. Parmi les recommandations formulées par lâ€TMéquipe dâ€TMAINow, figure lâ€TMinterdiction de lâ€TMusage de la reconnaissance des affects pour juger de toute décision importante dans la vie : entretiens dâ€TMembauche, fixation de la prime dâ€TMassurance, évaluation de la douleur dâ€TMun patient ou résultats scolaires. On retiendra également la recommandation d'accorder, aux travailleurs du secteur des technologies, un droit de savoir ce quâ€TMils construisent et de contester, le cas échéant, les utilisations nuisibles de leur travail.

UNE DéCISION, RéSULTANT DU BRASSAGE DE DONNéES STATISTIQUES, PEUT-ELLE êTRE éTHIQUE ?

Une décision, résultant du brassage de données statistiques, peut-elle être éthique ? Concernant la prédiction de la capacité dâ \in TMune personne à rembourser un emprunt en fonction de son lieu de résidence, Martin Gibert, philosophe et chercheur en éthique de lâ \in TMIA Ã lâ \in TMuniversité de Montréal répond : « Est-ce que, en tant que société, on accepte que lâ \in TMIA puisse influencer une décision en fonction de là où on habite ? Lâ \in TMIA dans ce cas-là nous oblige à statuer sâ \in TMil est moralement acceptable que le quartier dâ \in TMoñ provient conditionne que lâ \in TMon obtienne un prêt bancaire ou pas. Câ \in TMest une question qui était nettement moins présente avant que lâ \in TMon ait toutes ces données massives qui permettent de tirer ce genre de conclusions. Mais dire que câ \in TMest éthique ou non pour ce type de décision est trà s difficile, je ne peux pas répondre. »

Sâ \in TMinspirant de lâ \in TMObservatoire international sur les impacts sociÃ \oplus taux de lâ \in TMintelligence artificielle et du numÃ \oplus rique (OBVIA) de lâ \in TMuniversitÃ \oplus de Laval au QuÃ \oplus bec, lâ \in TMuniversitÃ \oplus CÃ te dâ \in TMAzur, la Chambre de commerce et de lâ \in TMindustrie, le dÃ \oplus partement et la CommunautÃ \oplus dâ \in TMagglomÃ \oplus ration Sophia Antipolis (CASA) ont inaugurÃ \oplus , en novembre 2019, le premier observatoire français de lâ \in TMIA. BaptisÃ \oplus OTESIA â \in T Observatoire des impacts technologiques Ã \oplus conomiques et sociÃ \oplus taux de lâ \in TMintelligence artificielle â \in TM cet organisme a pour mission de promouvoir A \oplus A une intelligence artificielle responsable et A \oplus thique, oAI lâ \in TMhumain est au cATM des rÃ \oplus flexions A \oplus N. Ses travaux sâ \in TMorienteront autour de thÃ \oplus matiques comme lâ \in TMA \oplus ducation, la santÃ \oplus 0, le bien-vieillir et lâ \in TMenvironnement. Initiative unique en France et en Europe, Otesia entend notamment A \oplus A rA \oplus flA \oplus chir aux consA \oplus quences de lâ \in TMIA sur les nouveaux mA \oplus tiers, les nouveaux comportements, les nouveaux usages ; participer A la construction dâ \in TMune vA \oplus ritable dA \oplus ontologie autour de lâ \in TMIA ; aider et appuyer les dA \oplus cisions des politiques publiques en incluant lâ \in TMIA de faA \oplus son rA \oplus flA \oplus chie, observer lâ \in TMusage de lâ \in TMIA dans les entreprises et labA \oplus liser les actions les plus vertueusesAA \oplus N. Le quA \oplus bA \oplus cois OBVIA et le franA§ais OTESIA ont signA \oplus 0 la DA \oplus claration de MontrA \oplus 0 pour le dA \oplus 0 veloppement responsable de lâ \in TMintelligence artificielle, adoptA \oplus 0 en 2018.

Des limites de l'automatisation aux limites à l'automatisation

Se focaliser sur la perfectibilité des algorithmes, est-ce le bon combat ? À propos de lâ€TMaccident mortel impliquant une voiture autonome dâ€TMUber en mars 2018, la technologie«Â ne prenait pas en compte lâ€TMéventualité de piétons traversant hors des clous Â»Â a indiqué le régulateur américain des transports NTSB dans un rapport publié en novembre 2019. Et dâ€TMajouter concernant la femme de 49 ans qui a été tuée : Â«Â Le systÃ"me ne lâ€TMa jamais classée comme «Â piétonne Â» mais comme «Â objet Â»Â ». Aux États-Unis, Â« pour un emploi créé par Amazon, deux disparaissent ». Quelle est la bonne mesure ? Dans le nouveau monde de lâ€TMIA, en cours de normalisation, la barre devra ótre placée trÃ"s haut, non pas en visant les sommets de la capitalisation boursiÃ"re des Gafam, mais plutà t à une hauteur qui semble jusquâ€TMici plus compliquée à atteindre, à hauteur dâ€TMhomme â€" du choix humain, tel Bartelby et son«Â I would prefer not to Â».

Sources:

- « La carte de paiement d'Apple accusée d'Ãatre sexiste », AFP, tv5monde.com, 10 novembre 2019.
- « Les mouvements des yeux peuvent-ils fonder la décision d'embauche ? », Anne Rodier, 28 novembre 2019.
- « Lancement de l'OTESIA, f^{er} observatoire sur l'Intelligence artificielle en France et en Europe », Université CÃ′te d'Azur, univ-cotedazur.fr, 29 novembre 2019.
- « De la difficulté à imposer la transparence des décisions automatisées », Hubert Guillaud, internetactu.net, 13 décembre 2019.
- « Quelle éthique pour l'intelligence artificielle ? », entretien avec Martin Gibert, chercheur en éthique de l'intelligence artificielle à l'université de Montréal, Pascal Hérard, TV5monde.com, 20 décembre 2019.
- « La reconnaissance faciale est loin d'être fiable », Claude Fouquet, *Les Echos*, 23 décembre 2019.
- AI Now 2019 Report, AI Now Institute, ainowinstitute.org, December 2019.
- « Bruxelles envisage d'interdire provisoirement la reconnaissance faciale », Samuel Stolton, Euractiv.com, 20 janvier 2020.
- « Reconnaissance faciale : une start-up analyse les photos des réseaux sociaux pour la police américaine », lemonde.fr, 20 janvier 2020.
- « La police de Berlin renonce à la reconnaissance faciale », Luc André, *Lâ*€™*Opinion*, 28 janvier 2020.
- « Le commissaire européen Thierry Breton lÃ"ve le voile sur la communication de la Commission européenne sur la 5G », *La Correspondance de la Presse*, 29 janvier 2020.
- « Intelligence artificielle : l'UE peaufine sa stratégie », Cédric Vallet, *Le Monde*, 10 février 2020.
- « Façonner l'avenir numérique de l'Europe : la Commission présente des stratégies en matiÃ"re de données et d'intelligence artificielle », communiqué de presse, Commission

européenne, ec.europa.eu, 19 février 2020.

• Intelligence artificielle. Une approche européenne axée sur l'excellence et la confiance, Livre blanc, Commission européenne, ec.europa.eu, 19 février 2020.

Categorie

1. Articles & chroniques

date créée 10 mars 2020 Auteur francoise